

Paris, le 7 décembre 2011

## Communiqué

### Diplôme universitaire



### **La formation de Conseiller en prévention des risques psychosociaux à l'Université.**

**La formation certifiante de Conseiller en Prévention des Risques psychosociaux lancée en 2010 par Place de la Médiation sera également dispensée sous la forme d'un D.U (Diplôme universitaire) délivré par l'Université de Cergy-Pontoise, à partir de mars 2012**

Stress, harcèlement moral, violence au travail... Les risques psychosociaux sont devenus un problème majeur, comme l'atteste un récent bilan du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P). Pour la première fois, le risque psychosocial est apparu comme la première cause de consultations pour pathologies professionnelles. Soumis à un renforcement de l'obligation de sécurité de résultat, les employeurs doivent prévenir et gérer ces situations difficiles, avant qu'elles affectent la santé des personnes et la performance des équipes. D'où la nécessité de disposer, en interne, d'une personne ressource chargée de veiller au bien-être au travail.

La formation de Conseiller en Prévention des Risques Psychosociaux a pour objectif de permettre à toute personne concernée par la sécurité et la santé au travail d'assumer la fonction de personne ressource apte à identifier les signaux de souffrance, à assurer l'accueil des salariés en difficulté et à seconder la hiérarchie dans la mise en place d'une

politique de prévention des risques psychosociaux durable et de promotion du bien-être au travail.

A partir de mars 2012, les titulaires du Certificat de Conseiller en prévention des risques psychosociaux délivré par Place de la Médiation qui souhaitent intégrer le D.U (diplôme universitaire) délivré par l'Université de Cergy-Pontoise, pourront ainsi bénéficier de la dispense de certains modules et d'un tarif étudié. La formation universitaire est prévue de mars à octobre 2012, à Paris. Il s'agit d'un cursus résolument opérationnel qui forme à un métier en devenir, en lien avec la prévention des risques psychosociaux et la promotion du bien-être au travail.

En parallèle au D.U, le certificat de conseiller en prévention des risques psychosociaux délivré par Place de la Médiation sera maintenu sous la forme d'un cursus de 8 jours. Des équivalences étant ensuite possibles pour intégrer le D.U. Cette formation peut également être suivie en intra-entreprise (dans vos locaux).

Ce cursus concerne un large public : DRH, responsables ressources humaines, médecins du travail, Instances représentatives du personnel, CHSCT, psychologues du travail, médiateurs, assistantes sociales, consultants en santé au travail, professionnels de l'accompagnement et tout autre acteur concerné par la prévention des risques psychosociaux dans les organisations du secteur privé ou public.

### **Finalités professionnelles**

Cette formation permet aux participants d'acquérir des outils et une méthodologie d'intervention afin d'exercer en toute légitimité la fonction de conseiller en prévention des risques psychosociaux interne ou externe.

Selon les responsabilités qui lui seront confiées au sein de l'organisation, le conseiller en prévention des risques psychosociaux peut être amené à assumer différentes missions, en partenariat avec les autres acteurs de la prévention :

- Accueil, écoute et assistance des salariés en difficulté
- Gestion des situations conflictuelles
- Formation des managers de proximité
- Participation à l'analyse des risques au sein de l'organisation et des causes des maladies professionnelles ;
- Participation à l'amélioration de l'organisation et des conditions de travail
- Surveillance de la santé physique et mentale des travailleurs
- Contribution à la mise en place d'une politique de prévention des risques psychosociaux durable et de promotion du bien-être au travail.

**\* (sous réserve d'habilitation des conseils centraux).**

## EN BREF

**Place de la Médiation** est un réseau d'experts et de chercheurs créé par Marie-José Gava, médiatrice, dont l'objet est de permettre aux acteurs de la prévention de mieux identifier, de prévenir et de réagir aux risques psychosociaux. Place de la Médiation est mentionnée sur le site du Ministère du Travail comme acteur de la prévention du harcèlement moral au travail.

**Le Certificat de Conseiller en Prévention des Risques Psychosociaux (CCPRPS)** est une marque déposée auprès de l'Institut national de la propriété industrielle. Cette formation de 8 jours est animée en partenariat avec le CESI de Bruxelles, leader dans la prévention des risques professionnels en Belgique francophone où, depuis plusieurs années, les employeurs font appel à un conseiller en prévention des risques psychosociaux certifié ou à une « personne de confiance ». Le Certificat de conseiller en prévention des risques psychosociaux organisé par Place de la Médiation est placé sous la responsabilité pédagogique du psychosociologue Bernard Gbézo, consultant en santé au travail et expert auprès du Bureau international du Travail (BIT) de Genève, qui forme depuis plus de 15 ans des préventeurs en harcèlement moral dans les organisations. Le Certificat de conseiller en prévention des risques psychosociaux (organisée en inter ou en intra entreprise) s'est déroulé sur six sessions et a accueilli plus de 60 participants issus d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.

### **Contacts :**

**Place de la Médiation** (Immédiation Sarl)

18-22 rue d'Arras – 92000 Nanterre

Tel : 01 47 80 83 70 ou 06 21 57 64 53

[contact@placedelamediation.com](mailto:contact@placedelamediation.com)

[www.placedelamediation.com](http://www.placedelamediation.com)

organisme de formation : n° 11 92 16 839 92

### **Université de Cergy-Pontoise**

SCREP

Stéphanie Lemarec

Tél : 01 34 25 61 66

[stephanie.lemarec@u-cergy.fr](mailto:stephanie.lemarec@u-cergy.fr)

*Crédit photos : Fotolia (Trojanowski Aagaard)*